



INSCRIPTION A SAINT-JEAN-HULST – ENGAGEMENT FINANCIER

M. et Mme**parents de**
NOM.....**Prénom**
Etablissement et classe en 2017-2018

Déclarent avoir pris connaissance du règlement financier ([www. saint-jean-hulst.com](http://www.saint-jean-hulst.com), rubrique « **inscriptions** ») sur la contribution des familles, s’engagent à respecter les clauses qui y figurent, et choisissent ou demandent de régler la contribution familiale selon l’une des possibilités suivantes (cocher LA ou LES cases correspondantes)

- B**, tarif de base
- En complément, je choisis de contribuer à la caisse d’entraide de SJH pour un montant de :
 E1 : 150 € ; E2 : 300 € ; E3 : versement libre€
- A**, demande d’aide à la caisse d’entraide. *La famille adresse au directeur administratif et financier ou au chef d’établissement sa demande et joint son dernier avis d’imposition et toute autre pièce permettant d’apprécier la situation familiale.*
- P1**, tarif *personnel et professeur de Saint Jean Hulst.*
- P2**, tarif *personnel et professeur d’autres établissements de l’Enseignement catholique*

Fait à **Le (date)**

SIGNATURE DU OU DES REpondants FINANCIERS :

Père	Mère	Autre

Si le répondant financier n’est ni le père ni la mère, préciser l’identité du signataire :

En cas de séparation ou de divorce, les parents peuvent se partager l’engagement financier, et doivent alors indiquer le pourcentage pris par chacun. Le signataire sera considéré comme le répondant financier.